Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes

Emmanuel Bellanger

▶ **To cite this version:**

Emmanuel Bellanger. Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes. Histoire urbaine, 2013, Henri Sellier, 37, pp.31-52. halshs-01450987

HAL Id: halshs-01450987
https://shs.hal.science/halshs-01450987

Submitted on 31 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuel Bellanger, « Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes », *Histoire urbaine*, n° 37, 2013, p. 31-52.

PRÉSENTATION :

Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes

Chantre de la réforme urbaine de 1910 à sa mort en 1943, Henri Sellier est associé à plusieurs chantiers de salubrité et de rationalisation administrative du Grand Paris. Salué par ses adversaires, reconnu par le corps préfectoral, cet élu socialiste fait figure d'iconoclaste dans sa propre famille politique. Bâtisseur, pragmatique et fin négociateur, il s'appuie sur les ressources que lui offrent les institutions et les réseaux sociaux qu'il fonde et investit. Homme lige de nombreuses associations d'élus, ce partisan d'une mutualisation des politiques publiques locales a construit son assise originelle dans sa filiation au socialisme municipal. Ces réalisations, exemplaires et efficientes, qui donnent forme à sa vision, même inachevée, d'une agglomération parisienne solidaire, reflètent sa pensée politique nourrie d'une passion pour la ville. Elles révèlent aussi son sens du compromis éprouvé dans la conduite des affaires publics du plus grand Paris.

From socialism to solidarity in Greater Paris: Henri Sellier, a true passion for cities

Henri Sellier has championed the sanitation and the administrative organization of Greater Paris, from 1910 until he was politically dismissed in 1941. Praised by his political opponents, recognized by the Prefects, this socialist figure stands as iconoclast in his own political family. A builder, pragmatic and a real negotiator, Sellier relies on the resources of the institutions and social networks that he has founded and occupied. Liegeman of numerous local representatives, he strongly advocates the mutualisation of local public policies and his political base originates in the municipal socialism. These exemplary and efficient achievements that give shape to his vision, even incomplete, of a solidarity city, stem from his political thinking nurtured with a passion for the City and an ability to compromise in the conduct of public affairs of Greater Paris.

« Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes »

Henri Sellier est l'une des figures emblématiques du plus grand Paris de l'entre-deux-guerres[1]. Son Grand Paris n'a pas la dimension régionale que promeut en 1970 Jean Vaujour, secrétaire général du district de la région parisienne[2]. Le Grand Paris qu'il défend et sur lequel il agit durant trois décennies épouse les limites mouvantes d'un territoire densifié, dont l'épicentre est formé d'un espace capitale, le département de la Seine. Alors que depuis le début du XXIe siècle, le thème du Grand Paris est revenu sur la scène politique, un constat s'impose : l'action d'Henri Sellier en faveur d'une agglomération plus intégrée et solidaire semble aujourd'hui oubliée de ses successeurs, appelés comme lui, un siècle plus tard, à définir le gouvernement de ce territoire stratégique qui concentre à lui seul 29 % de la richesse nationale[3].

La ville est une histoire de sédimentation et Henri Sellier a justement laissé des traces dans le paysage francilien, certaines plus visibles que d'autres. Son nom est associé à l'aménagement des banlieues, à l'expérience sociale des cités-jardins, à la formation des professionnels de l'urbain et au déploiement des grands services de santé publique, de traitement du chômage et d'extension des réseaux intercommunaux de gaz, d'électricité, d'eau, d'octroi et de traitement des déchets urbains[4]. Son engagement politique, qui fait écho à « "l'âge d'or" des municipalismes européens »[5], s'inscrit sans conteste dans la dynamique de reconnaissance institutionnelle des mairies triomphantes de la Troisième République. Dans l'histoire de l'Europe urbaine, Henri Sellier joue en effet « un rôle de premier plan »[6]. Il a fondé ou investi une nébuleuse de réseaux sociaux et de scènes de délibération où se dessinent des réformes et se décident des politiques publiques ambitieuses. Sa sphère d'influence et d'action ne se limite pas à l'entre soi du conseil général du département le plus riche de France, où il siège de 1910 au début des années 1940. Renaud Payre et Pierre-Yves Saunier, dans leurs travaux sur l'Union internationale des villes (UIV), ont bien mis en évidence la dimension transnationale de cet édile marqué, comme toute sa génération, par l'épreuve de la Grande Guerre et convaincu à ce titre du bien-fondé pacificateur de la coopération internationale à l'échelle locale, celle de « l'intermunicipalité »[7]. De son côté, Claude Pennetier a insisté sur « la continuité de sa pensée et de son action [inscrite] dans la lignée

---

1 Henri Sellier, *Les Banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine*, Paris, Imprimerie municipale, 1917.
2 Jean Vaujour, *Le Plus Grand Paris,* Paris, PUF, 1970.
3 Laurent Davezies, *La République et ses territoires,* Paris, Seuil, 2008, p. 12.
4 Katherine Burlen, *La Banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940*, Saint-Denis, PUV, 1987.
5 Alexandre Fernandez, Pascal Griset, « Les logiques spatiales de l'innovation, XIXe-XXe siècles », *Histoire, économie & société*, n° 26, 2007, p. 3-13.
6 Jean-Luc Pinol, François Walter, « Penser et comprendre les sciences de la ville », dans Jean-Luc Pinol (sous la direction de), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. 2, *De l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Seuil, 2003, p. 136.
7 Renaud Payre, Pierre-Yves Saunier, « L'Union Internationale des Villes ou l'Internationale municipale (1913-1940) », *Amministrare*, vol. 30/1-2, 2000, p. 217-239.

du courant municipaliste qui voit dans l'action communale une source majeure de réforme sociale et de transformation des modes de vie et des mentalités[8] ».

Dans cette « nébuleuse réformatrice »[9] d'essence socialiste, Sellier ne cesse de défendre sa vision d'un département capitale, agrégeant Paris à sa banlieue, transformée en laboratoire d'innovation, de professionnalisation, de péréquation financière et de mutualisation des services publics. Dans ce territoire travaillé par l'industrialisation, la ségrégation et la radicalisation des expressions politiques, Henri Sellier adopte une double posture, celle de l'héritier, qui se sait tributaire de l'expérience passée de ses prédécesseurs élus du Grand Paris, et celle de l'homme de médiation, qui perçoit très tôt la nécessité de dépasser les clivages idéologiques, corporatistes et politiques pour mieux servir l'intérêt local et général. C'est ce parcours d'un édile réfractaire à « l'esprit de clocher »[10], étroit et si souvent caricaturé, qui est ici mis en perspective.

La politique en héritage ou l'expérience des anciens

Un parcours, si singulier soit-il, doit être appréhendé dans toute sa complexité. Le genre biographique a ses travers, il surdimensionne parfois le sujet qu'il décrypte et minore la part d'héritage et d'emprunts qui a nourri son itinéraire. Considéré dans ses fonctions de maire de Suresnes, Henri Sellier a été décrit comme un pionnier fondateur[11]. Cette lecture hagiographique et réductrice caractérise mal Henri Sellier, qui ne fait pas partie de ces élus qui, pour valoriser leur magistère, se sont approprié les réalisations communales, départementales et intercommunales conçues en réalité par un chaînon d'acteurs et d'institutions qui les ont élaborées et le plus souvent cofinancées. En 1932, dans un recueil d'hommage consacré à Théodore Tissier, vice-président du Conseil d'État et maire radical de Bagneux (1899-1935)[12], Henri Sellier inscrit au contraire son action dans la continuité de ce magistrat municipal, promoteur de l'amicalisme mayoral et de l'intercommunalité suburbaine, qui, le premier, parvint à rallier en 1903 et 1905 une majorité de maires aux deux plus importants syndicats intercommunaux de la Belle Époque, ceux du gaz et des pompes funèbres[13]. De même, en 1936, alors qu'il est au zénith de sa notoriété, Sellier se plaît à rappeler ce que l'hygiéniste qu'il est devenu doit à l'ancien ministre de l'Hygiène,

---

[8] Claude Pennetier, « Henri Sellier », *in* Jean Maitron, Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français, Quatrième partie : 1914-1939. De la Première à la Seconde Guerre mondiale*, t. 41, Paris, Les éditions ouvrières, 1992, p. 224.

[9] Christian Topalov (sous la direction de), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914,* Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

[10] Gabriel Chevallier, *Clochemerle*, Paris, éditions Rieder, 1934.

[11] Louis Boulonnois, *La municipalité en service social. L'œuvre municipale de M. Henri Sellier à Suresnes*, Nancy, éditeur Berger-Levrault, 1938 ; *Il y a cinquante ans… Henri Sellier installait la première municipalité à direction socialiste à Suresnes 1919-1969*, Suresnes, Ville de Suresnes, 1970.

[12] Entre parenthèses figure désormais la durée du mandat.

[13] UMS, *Discours prononcés au cours de la manifestation le 10 novembre 1932 en l'honneur de M. Théodore Tissier,* Levallois, Société industrielle d'imprimerie, n. d. (v. 1933). Sur ces deux syndicats, lire Juliette Aubrun, « "Gaz à tous les étages". L'intercommunalité au service du public en banlieue parisienne (1901-1914) », dans Emmanuel Bellanger, Jacques Girault (sous la direction de), *Villes de banlieues*, Paris, Créaphis, 2008, p. 85-95 ; Emmanuel Bellanger, *La mort, une affaire publique*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008.

de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, Paul Strauss, philanthrope parisien, président du Conseil supérieur de l'assistance publique et sénateur radical de la Seine pendant près de 40 ans[14].

Cette posture ne relève pas uniquement des règles d'urbanité attendues des hommes de la bonne société à la position bien établie. Intériorisée, elle s'inscrit davantage dans la tradition de la sociabilité amicaliste des banquets[15] et dans une histoire de filiation qui ont fait d'Henri Sellier un disciple enclin à accepter la réalité politico-administrative telle qu'elle se présente à lui pour mieux s'y fondre et la transformer. L'expression de l'historienne Viviane Claude « inventer sans renoncer », appliquée aux urbanistes du premier XX^e^ siècle, traduit très bien cette acculturation d'un élu aux « rites et traditions » qui l'environnent[16] – une acculturation imprégnée des leçons qu'il a tirées du socialisme municipal, du syndicalisme et du mouvement des coopératives ouvrières.

SUR LES PAS DES PIONNIERS, ELUS SOCIALISTES ET COOPERATEURS

Lorsqu'Henri Sellier, fils d'une famille de la petite bourgeoisie berrichonne, s'installe en région parisienne au début du XX^e^ siècle, il est déjà acquis à l'unité du mouvement socialiste, scellée en 1905, avec la naissance de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Le jeune Sellier, brillant étudiant, diplômé de l'École des hautes études commerciales en 1901 et licencié en droit en 1906, a été marqué par deux personnalités socialistes qui ont arpenté sa terre natale : la première est le communard et penseur socialiste Édouard Vaillant, élu conseiller municipal de Vierzon et du 20^e^ arrondissement de Paris, qui prit ses distances avec les formes d'actions politiques insurrectionnelles ; la seconde est Jules-Louis Breton, un parlementaire réformateur, député du Cher (1898-1921), favorable à la participation des socialistes au gouvernement dès la fin du XIX^e^ siècle. Ces deux figures tutélaires, qui parrainent l'entrée en politique de Sellier, sont associées à la défense des libertés des communes et au développement de leur champ d'action au service de la classe ouvrière. Elles auront une influence décisive sur son approche de la politique par le bas, la commune, cette cellule de base de l'organisation administrative française[17].

Dans les années 1890-1900, en banlieue parisienne, comme dans d'autres terres industrielles, une première génération de maires socialistes a montré la voie, en s'essayant à la gestion municipale qui met à l'épreuve son référentiel idéologique et militant[18]. En Seine-banlieue – ce territoire suburbain qui ceinture la capitale –, une poignée d'édiles socialistes se distinguent

---

14 UMS, *Manifestation organisée par l'Union amicale des maires de la Seine en l'honneur de M. Paul Strauss*, Paris, Les Ateliers d'arts graphiques, n. d. (v. 1935).

15 Vincent Robert, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

16 Viviane Claude, *Faire la ville*, Marseille, Parenthèses, 2006, p. 89.

17 Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988.

18 Patricia Dogliani, *Un laboratoire de socialisme municipal, France 1880-1920*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 8, 1991 ; Rémi Lefebvre, *Le socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980)*, thèse de doctorat de science politique, Université de Lille 2, 2001.

par leur longévité politique, leur prise de position et leurs actions qui révèlent un apprentissage réussi de l'administration communale. Cinq d'entre eux sont particulièrement investis dans la vie municipale, départementale et intercommunale : l'ancien apprenti menuisier, Eugène Thomas, élu conseiller général et maire du Kremlin-Bicêtre (1897-1919) ; le moulurier, Jules Cuillerier, conseiller d'arrondissement et maire d'Alfortville (1904-1922) ; l'égoutier de la ville de Paris, Jean-Baptiste Sémanaz, maire du Pré-Saint-Gervais (1904-1914) ; l'ouvrier mécanicien, Lucien Voilin, conseiller d'arrondissement, conseiller général, député et maire de Puteaux (1912-1925) et le normalien, professeur agrégé d'histoire, Albert Thomas, conseiller municipal de Champigny-sur-Marne, sa ville natale, dès 1904, député en 1910 et maire de sa commune deux ans plus tard (1912-1919).

Avant Sellier, ces élus, auxquels il convient d'ajouter les maires socialistes SFIO de Pavillons-sous-Bois et, par alternance, d'Ivry et de Saint-Ouen, jouent la carte de l'intercommunalisation des politiques locales en acceptant de rejoindre les premiers syndicats de communes, alors dominés par leurs adversaires politiques opposés à la municipalisation des services publics qu'eux-mêmes défendent[19]. Minoritaires mais passés pour la plupart d'entre eux par le sas formateur de la gestion négociée des coopératives ouvrières, ces élus s'associent également à l'Union des maires de la Seine (UMS), créée en 1909, et participent à l'institution d'un corporatisme mayoral offensif qui s'impose comme l'interlocuteur obligé de la préfecture de la Seine[20]. Ce cadre de négociation et de conciliation transpartisanes, déjà établie lorsqu'Henri Sellier entre en scène, est investi par la première génération de magistrats socialistes qui cumule plusieurs mandats et se professionnalise[21]. Loin de le contester, ces maires au contraire s'en saisissent pour mieux peser sur l'élaboration de nouvelles politiques, d'essence socialiste, en tissant des alliances avec les radicaux tout en dénonçant le capital, la rente foncière, les inégalités fiscales et la suprématie de la représentation parisienne au conseil général de la Seine. Leurs prises de positions restent souvent formelles et ne sont pas suivies par la création systématique de régies, la municipalisation du sol ou la suppression des octrois qui taxent la consommation à l'entrée des villes[22]. Leur légalisme républicain et leur sens du réel prévalent déjà sur leur idéal révolutionnaire.

L'action publique locale, pour être efficace, suppose en effet des compromis qui mettent à mal la fidélité aux principes socialistes que cette nouvelle génération d'élus incarne. Dans les

---

[19] Juliette Aubrun, « S'unir pour gérer un service public : le socialisme municipal à l'épreuve de l'intercommunalité », *Cahiers Jean Jaurès*, n° 177-178, 2005, p. 39-51.

[20] Archives de Pantin, 1259 & 1354, UMS (1909-1918).

[21] Emmanuel Bellanger, « "Je t'aime contraint et forcé". Des maires, des amicales et une préfecture en banlieue (1880-1950) », dans Danielle Tartakowsky, Françoise Tétard (sous la direction de), *Syndicats et Associations en France,* Rennes, PUR, 2006, p. 129-137 ; Guillaume Marrel, « La mairie, le parti et la carrière. Implantation municipale, cumul et notabilisation des élus socialistes (1892-1940) », dans Jacques Girault (sous la direction de), *L'implantation du socialisme en France au XX^e siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2001, p. 143-166.

[22] Albert Thomas, *Espaces libres et fortifications*, Paris, Librairie du Parti socialiste, 1908 ; Maurice Halbwachs, *La politique foncière des municipalités*, Paris, Librairie du Parti socialiste, 1908 ; Henri Séran, *La suppression des octrois*, Paris, Librairie du Parti socialiste, 1908 ; Édgard Milhaud, *Les régies municipales et le socialisme*, Paris, Librairie du Parti socialiste, 1911.

années 1890-1900, leur conduite édilitaire révèle leur adaptation aux contraintes imposées par le système centralisé de l'administration française[23]. De cet accommodement aux règles qui régissent les institutions locales naît, sous la Troisième République, une pratique négociée de la gestion des territoires avec les pouvoirs de tutelle et les autres élus de banlieue et de Paris. Henri Sellier hérite de ce réformisme socialiste. Il en mesure très tôt les ressorts légitimants. Il est surtout convaincu que ce réformisme se pose en alternative à la gestion municipale des notables, qui se présentent dans leurs professions de foi électorale en « bon père de famille » soucieux d'épargner le contribuable[24]. Une alternative socialiste qui n'en reste pas moins jugée sur ses réalisations, son efficacité et sa capacité à panser les maux de la société capitaliste.

L'APPRENTISSAGE DU METIER OU « L'EDUCATION MUNICIPALE »[25]

L'immersion d'Henri Sellier en banlieue lui donne l'occasion de passer de la théorie aux actes. Appelé en 1905 à Puteaux par Lucien Voilin pour le seconder dans ses activités politiques, c'est dans cette commune en plein boom démographique qu'il prend toute la mesure des effets de la ségrégation urbaine et sociale sur la condition ouvrière. Sur les pas de son camarade, c'est d'abord dans le mouvement coopératif de cette cité populaire qu'il se confronte à la gestion d'entreprises. Cette expérience est fondatrice. Elle lui fera dire quelques années plus tard que, « la coopération ne vit pas de spéculations théoriques, elle agit dans un domaine pratique », « sur un terrain de neutralité politique » qui ne vise « pas à détruire les organisations existantes »[26]. Selon l'une des premières notices biographiques autorisées sur Henri Sellier, publiée au lendemain de la Grande Guerre, le mouvement coopératif donne à ce jeune socialiste l'opportunité de développer « ses qualités administratives et sa compétence commerciale » acquises sur les bancs de l'école de la Chambre de commerce de Paris[27].

Ce banc d'essai est suivi par son élection, en septembre 1910, au conseil général de la Seine où il succède à son mentor Voilin élu député. Âgé de seulement 27 ans, il peut désormais vivre de son indemnité de représentant du département et se consacrer à temps plein à ses activités édilitaires. L'élu du canton de Puteaux, qui couvre également les communes de Suresnes et Nanterre, prend très vite ses marques avec la vie administrative et protocolaire de l'assemblée départementale. Les élus suburbains y sont ultra-minoritaires – 22 contre 80 conseillers municipaux parisiens –, mais les élus socialistes de la capitale y disposent en revanche d'une assise politique importante. Taxés d'ignorance et d'incompétence par leurs adversaires, surtout lorsqu'ils sont ouvriers, les socialistes légitimés par le suffrage renversent à leur profit cette supposée

---

23 Michel Crozier, Jean-Claude Thoenig, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 16, 1975, p. 3-32.
24 Louis Girard, « Des notables, les conseillers généraux », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 2, 1969, p. 483-488 ; Rémi Lefebvre, « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *Revue française de science politique*, n° 2, 2004, p. 237-260.
25 *La Revue socialiste, syndicaliste et coopérative*, t. 56, juillet-décembre 1912, p. 89.
26 Henri Sellier, *La coopérative ouvrière,* Paris, Société d'études et de documentation municipale, 1921, p. 8-10.
27 *Nos édiles 1921,* Paris, Publication du journal municipal *La Cité*, s.d. (1922), p. 283.

« indignité sociale » en relevant le défi de l'administration locale, en acclimatant la classe ouvrière aux règles du jeu démocratique et en canalisant ainsi la violence politique[28].

Lorsque Sellier intègre l'assemblée délibérative du département de la Seine, il sait pouvoir s'appuyer sur l'expérience et la notoriété des élus SFIO parisiens, dont celle de Léon Paris, un charron élu conseiller municipal du quartier de la Villette (1900-1925), devenu un professionnel de la politique locale, spécialiste reconnu des questions d'assainissement de l'agglomération parisienne[29]. Henri Sellier est aussi marqué par l'ascendant de quatre autres personnalités parisiennes qui l'ont précédé au conseil général, le docteur Paul Brousse élu du quartier des Épinettes pendant trente ans, Eugène Fournière, un ouvrier bijoutier passionné d'éducation populaire devenu professeur d'établissements universitaires, Arthur Rozier, secrétaire général de la Fédération nationale des employés, que Sellier a secondé dans ses activités syndicales, et Émile Landrin, le successeur d'Édouard Vaillant dans le quartier du Père-Lachaise, désigné dès 1904 président du conseil général. Ces élus socialistes ont endossé des responsabilités édilitaires en acceptant d'intégrer l'exécutif du conseil municipal de Paris, du conseil général et de leurs commissions permanentes[30]. Une fois élu, Sellier, se saisit de l'expérience de ces prédécesseurs et fait sienne, selon ses dires, « la valeur des réalités positives, sans lesquelles les plus séduisantes doctrines ne sont que vanité et fumée » qu'ils lui ont transmise[31].

Depuis les années 1880, ces élus parisiens ont en effet incarné un projet politique d'intervention municipale en se prononçant pour l'éradication des fortifications, la construction de logements ouvriers, la suppression des octrois et la mise en œuvre de politiques publiques d'éducation populaire, d'hygiène et d'assainissement[32]. Avec eux, une nouvelle image de l'élu socialiste est désormais associée à celle de la compétence, source de légitimité et de notabilisation, dévolue à l'homme de dossiers qui produit des rapports, délibère, noue des alliances et négocie des arbitrages[33]. Ces élus n'en restent pas moins des Parisiens qui ne perçoivent pas toute l'ampleur des difficultés auxquelles les maires et les conseillers généraux de banlieue sont confrontés. Cette ligne de démarcation entre socialistes des deux bords des fortifications s'est cependant estompée depuis qu'en 1908, Albert Thomas, en vue des élections municipales, s'est consacré à la rédaction du programme de la Fédération SFIO de la Seine. Thomas se nourrit des réflexions de la nébuleuse réformatrice affiliée au Musée social, fondé en 1894, et à sa Section d'hygiène urbaine et rurale[34]. Leur projet de reconversion de la zone militaire comme voie de résorption de l'insalubrité, de la mortalité et du surpeuplement des quartiers populaires de la

---

[28] Michel Offerlé, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier avant 1914 », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4-39, 1984, p. 681-713.
[29] Emmanuel Bellanger, Éléonore Pineau, *Assainir l'agglomération parisienne*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010, p. 132-137.
[30] *Le conseil municipal, annuaire illustré des édiles de la ville de Paris 1913,* Paris, Publication du journal municipal *La Cité*, s.d. (1914).
[31] Discours d'Henri Sellier du 26 mai 1926, cité dans *Il y a cinquante ans…, op. cit.,* p. 3.
[32] Fabienne Chevallier, *Le Paris moderne. Histoire des politiques d'hygiène (1855-1898)*, Rennes, PUR, 2010, p. 152-158.
[33] Marie Charvet, *Les Fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919,* Rennes, PUR, 2005, p. 211-215.
[34] Janet Horne, *Le Musée social. Aux origines de l'État-providence*, Paris, Belin, 2004.

capitale et des communes périphériques, l'interpelle et nourrit sa réflexion qu'il alimente également de ses échanges avec son camarade Maurice Halbwachs, qui achève sa thèse sur les effets ségrégatifs de la rente foncière parisienne[35].

La rencontre d'Henri Sellier avec Albert Thomas, en 1902, en Allemagne, lors de son stage d'HEC dans l'entreprise Siemens, a fait date dans le parcours des deux hommes[36]. Une histoire d'amitié se noue autour de leur engagement partagé pour le socialisme et de leur intérêt commun pour le mouvement coopératif et syndical. Sellier et Thomas partagent en outre les mêmes origines sociales, la même réussite universitaire et la même volonté de représenter et défendre les intérêts de la banlieue parisienne. Pour s'atteler à l'administration des villes et des départements, Albert Thomas, le premier des deux, a insisté sur l'importance du ressourcement intellectuel et de la comparaison avec les modèles étrangers de gouvernement urbain. L'élu de Champigny, après avoir observé le Grand Londres et le Grand Berlin, promeut dans sa famille politique la lecture de revues spécialisées, comme *La Revue socialiste, syndicaliste et coopérative, Les Cahiers du socialiste* ou les *Annales de la régie directe*, et il défend dès le début du siècle la planification de l'extension des communes suburbaines et l'intervention directe des collectivités locales dans la construction de cités-jardins d'habitations à bon marché (HBM). Au sein de la SFIO, c'est aussi Albert Thomas qui mesure toute l'importance de l'éducation municipale encadrée par un bureau d'information permanent et une « école du propagandiste »[37], autant de chantiers que reprend son ami Sellier une fois élu conseiller général de la Seine en 1910.

De l'émancipation aux réalisations

Remarquée pour sa précocité et ses filiations politiques, ses titres universitaires et son engagement dans le mouvement syndical et coopératif, Henri Sellier est salué à partir de 1912 par *l'Humanité* « pour son courage, son talent et sa puissance de travail », qui l'ont porté « aux commissions les plus importantes » du conseil général de la Seine[38]. Il personnifie désormais la relève socialiste des élus de la banlieue que la SFIO dispute aux radicaux, aux nationalistes et aux modérés. Pour les élections municipales et cantonales de mai et juin, sa fédération lui a confié l'élaboration d'un programme politique spécifique à la banlieue, devenue un thème central de campagne. De la part de socialistes, cette division géopolitique entre l'*intra* et l'*extra-muros* peut cependant surprendre. Elle illustre une distinction fondamentale entre, d'un côté, les élus parisiens qui prônent l'autonomie de leur capitale, privée du régime libéral de la loi municipale du 5 avril 1884 et, de l'autre, leurs camarades banlieusards qui, sous l'autorité de Sellier, appellent au

---

35 Maurice Halbwachs, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, thèse de droit, Université de Paris, 1909 ; Florent Lazarovici, « Réformer la ville par l'action publique. Albert Thomas et les fortifications de Paris », dans Arnaud Baubérot, Florence Bourillon (sous la direction de), *Urbaphobie. La détestation de la ville*, Pompignac, Editions Bière, 2009, p. 303-318.

36 Claude Pennetier, « Henri Sellier », *op. cit.*, p. 219-224.

37 Ernest Poisson, « L'école du propagandiste », *La revue socialiste, syndicaliste et coopérative*, t. 56, juillet-décembre 1912, p. 21-34. Cité par Patricia Dogliani, *Un laboratoire de socialisme*…, *op. cit.*, p. 463.

38 « Les élections au conseil général », *l'Humanité,* 31 mai 1912, p. 2.

contraire à substituer au principe d'autonomie celui de la « solidarité » de la capitale à l'égard du « plus grand Paris » dont l'expression fait désormais la une du journal de Jean Jaurès[39].

CONTRE L'AUTONOMIE, POUR LA SOLIDARITE ET LA DEPARTEMENTALISATION

L'enjeu de la solidarité intercommunale est au cœur de la réflexion de Sellier, convaincu que la bonne échelle de la planification urbaine et de la mutualisation des politiques locales est celle de l'agglomération parisienne. Son programme socialiste pour la banlieue revendique « des transformations profondes de l'organisation administrative » de ce territoire capitale avec pour principal levier la départementalisation des services publics, seule politique qualifiée pour soulager les municipalités les plus pauvres et les plus exposées à la pression démographique[40]. Entre 1881 et 1911, en l'espace d'une génération, la population de la Seine-banlieue n'est-elle pas passée de 530 306 à 1 259 295 habitants ? Ce territoire ne concentre-t-il pas à lui seul près de la moitié de la croissance urbaine française ?[41] Dans ce contexte, la départementalisation est l'outil de solidarité qui fait défaut à la banlieue. Elle repose en effet sur une véritable péréquation fiscale, financée aux trois quarts par les contribuables parisiens qui assurent l'essentiel des ressources budgétaires du conseil général de la Seine[42]. Cette politique permet de transférer des dépenses de prestations sociales, d'équipements, de viabilisation, d'assainissement et de désenclavement sur une collectivité, le département, qui dispose également de l'expertise du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, aux commandes de la direction des Travaux de la préfecture de la Seine créée en 1871.

La perspective d'une solidarité Paris/banlieue efficiente a fini par gagner les esprits d'une majorité d'élus de la SFIO qui y voient aussi le moyen de reprendre en main les destinées politiques de la capitale dirigée depuis le début du XX^e^ siècle par une majorité modérée[43]. Au lendemain des élections de 1912, leur organe de presse se prononce ainsi pour « la constitution d'une grande commune parisienne s'étendant jusqu'aux limites du département », pourvue d'une seule assemblée élue à la représentation proportionnelle, conformément « aux intérêts de la classe ouvrière » et surtout des élus socialistes minoritaires dans la capitale[44]. Cette solidarité Paris/banlieue est défendue par le réseau amicaliste des élus SFIO de banlieue qu'animent, lors de repas informels, le maire de Champigny Albert Thomas, le maire du Pré-Saint-Gervais Jean-Baptiste Sémanaz et le conseiller général Henri Sellier tout juste élu triomphalement au conseil municipal de Puteaux[45]. Mais cette visée politique n'est pas l'expression de la seule représentation socialiste. L'Union des maires de la Seine (UMS), dans le prolongement des ligues de défense des

---

[39] Louis Dubreuilh, « Le plus grand Paris », *l'Humanité* du 15 avril 1912, p. 1.
[40] Archives de Pantin, B. 1619, « Programme d'action municipale pour la Banlieue », 1912.
[41] Maurice Zimmermann, « Les recensements en 1910 et 1911 », *Annales de Géographie*, n° 115, 1912, p. 86.
[42] *L'Émancipation* du 2 avril 1912.
[43] Philippe Nivet, Yves Combeau*, Histoire politique de Paris au XX^e^ siècle*, Paris, PUF, 2000.
[44] Louis Dubreuilh, « Banlieue socialiste », *l'Humanité* du 3 juin 1912, p. 1.
[45] « Diner amical des élus socialistes de banlieue », *l'Humanité* du 4 juillet 1912, p. 2.

intérêts de la banlieue créées dès 1889, exerce elle aussi un lobbying en faveur d'une résorption des inégalités territoriales[46]. Au conseil général, par la voix du groupe des conseillers généraux de la Seine-banlieue et dans les premiers syndicats intercommunaux, une acculturation administrative et transpartisane s'est forgée au début du siècle autour de deux impératifs politiques : transcender le patriotisme de clocher et dénouer les clivages partisans.

Cette recherche de compromis et de décloisonnement des frontières, en vogue dans la sociabilité édilitaire de la Belle Époque, est aussi soutenue par les représentants les plus en vue de la Ville de Paris. Dès 1911, en réaction aux maux qui affectent la capitale et sa banlieue, sous-administrée, enclavée et en proie à l'insalubrité, une commission administrative d'extension de Paris est créée sur proposition de Louis Dausset, l'ancien président de l'assemblée parisienne, conseiller municipal modéré du 3e arrondissement (1900-1921). Cette instance a vocation, pour la première fois, à projeter en des termes politiques le devenir de l'agglomération parisienne dont le rayonnement est de plus en plus concurrencé par les autres capitales européennes[47]. Conduite par Louis Bonnier, directeur des services de l'architecture, de la voirie et du plan de la préfecture de la Seine, elle est composée de plusieurs représentants du Musée social. Les élus de banlieue avec deux représentants seulement y sont en revanche marginalisés alors que le sujet central de cette commission, la requalification des fortifications, les concerne au premier chef. Si cette instance consultative, en ne se réunissant qu'à deux reprises entre 1911 et 1913, n'a pas donné lieu à une délibération politique attendue sur le sort des banlieues, elle n'en pose pas moins dans son rapport final le principe que défend Sellier au même moment : celui d'un « grand Paris » régi, sur le modèle du grand Berlin, par une « organisation administrative complète » reposant sur la puissance d'action du département de la Seine[48].

Passer d'une spéculation intellectuelle à une réalité politico-administrative, c'est la mission que se donne désormais Henri Sellier en collaborant avec les hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine et en tissant des alliances, souvent officieuses, avec ses adversaires politiques avec lesquels il s'unit dans le cadre feutré des commissions mixtes du conseil municipal de Paris et du conseil général. Dans la période de transition politique des années 1900-1910, deux événements de portée radicalement différente vont faciliter sa tâche : l'inondation de 1910 et surtout l'entrée en guerre. Les répercutions sociales et économiques de ces deux événements rendent impérieuses une meilleure coordination des politiques d'infrastructures de l'agglomération parisienne, négociée entre élus et administration préfectorale. L'ampleur de la grande crue centennale a, la première, marqué les consciences des contemporains en rappelant à leurs mandataires que les calamités, sur le modèle des épidémies du XIXe siècle, ne s'arrêtent pas aux portes de Paris[49].

---

[46] Jean-Paul Brunet, « Constitution d'un espace urbain : Paris et sa banlieue de la fin du XIXe siècle à 1940 », *Annales ESC*, 1985, n° 3, p. 641-659 ; Viviane Claude, « Une coopération politique dans une mosaïque urbaine, le cas du service de l'eau en banlieue parisienne (1880-1923) », *Genèses*, n° 65, 2006, p. 92-111.

[47] Pierre Casselle, « La commission d'extension de Paris et ses travaux 1911-1913 », dans Florence Bourillon, Annie Fourcaut (sous la direction de), *Agrandir Paris 1860-1970*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 251-258.

[48] *Ibidem*, p. 257.

[49] Louis Dausset, *Rapport de la commission des inondations*, Paris, Imprimerie municipale, 1911.

L'ampleur du phénomène – 20 000 immeubles parisiens et 30 000 maisons de banlieue sont touchés – milite pour une action commune du conseil général et du conseil municipal afin de protéger les zones urbanisées du Grand Paris riveraines des fleuves[50]. Cette réaction collective prolonge les actions en faveur de l'assainissement de la banlieue que de nombreux élus parisiens défendent, à l'instar de Léon Paris, qui en appelle en 1911, avant Sellier, à la transformation de son département en une seule et même « cité »[51]. Preuve que les frontières administratives et mentales ont bougé dans l'esprit d'un grand nombre d'élus parisiens, ce même Léon Paris, président du conseil général, ose désormais dénoncer « l'anachronisme et l'arbitraire des vieux cadres administratifs qui séparent Paris de sa banlieue »[52].

L'inondation de 1910 a renforcé le sentiment des édiles du plus grand Paris d'appartenir à un même système urbain dont le régime administratif, inadapté à la réalité démographique et économique, est à refonder. La Grand Guerre va justement permettre de poser les bases d'un nouveau régime d'action publique locale dans un climat politique tempéré par l'Union sacrée[53]. La prise en charge des réfugiés, les secours aux chômeurs, le ravitaillement en denrées alimentaires, l'assistance aux familles de mobilisés, la lutte contre la vie chère et la crise du « charbon » bouleversent l'appareil administratif indigent des municipalités suburbaines qui ne peuvent seules répondre à l'urgence du moment : nourrir, chauffer et éclairer leurs administrés[54]. Pour préserver la paix sociale, l'heure est plus que jamais à la mutualisation du coût de la cohésion urbaine. Cette politique se traduit par la consolidation des missions du conseil général, la création de nouvelles prérogatives et la solidarité financière des collectivités locales. Le conseil municipal de Paris accorde ainsi des crédits aux municipalités de banlieue ; le conseil général renforce, lui, ses marges d'intervention en créant notamment trois offices publics départementaux, sous l'autorité d'Henri Sellier, qui jettent les bases d'une politique de mutualisation ambitieuse à l'échelle du Grand Paris.

L'Union sacrée a ainsi donné un coup d'accélérateur à des projets en souffrance avant que la guerre n'éclate. L'office public d'HBM est institué par décret du 18 juillet 1915, mais la proposition de sa création avait été formulée dès juin 1913 par Henri Sellier au nom du groupe socialiste[55]. Bras droit du député Lucien Voilin, Sellier a participé par personne interposée aux débats sur l'adoption de la loi du 22 décembre 1912, qui légalise l'intervention des collectivités locales dans le domaine de la construction de logements. À l'origine de la création à Puteaux en juin 1914 de l'un des six premiers offices municipaux de France, Sellier est considéré comme l'élu socialiste le plus informé et le plus actif sur la question du logement et de la planification des

[50] Georges Lemarchand, *Étude générale sur les inondations*, Paris, Imprimerie municipale, 1921.
[51] Léon Paris, *Rapport au nom de la commission départementale des eaux*, n° 10, 1911, p. 2-4.
[52] « Au conseil général, le discours présidentiel du citoyen Paris », *l'Humanité* du 24 juin 1915, p. 2.
[53] Henri Sellier, « De quelques manifestations de la vie municipale pendant la guerre », *La Vie Urbaine,* n° 3, 1919, p. 227-240.
[54] André Savoye, *La vie quotidienne dans la banlieue Nord et Nord Ouest de Paris pendant la Grande Guerre*, thèse de doctorat, Université Paris IV, 2007.
[55] « Les habitations ouvrières en banlieue », *l'Humanité* du 15 juin 1913, p. 2.

villes[56]. Nommé au comité de patronage et à la commission départementale des HBM, il conçoit l'office de la Seine comme un instrument d'aménagement de l'agglomération parisienne[57].

Le nom d'Henri Sellier est aussi associé à la fondation, par délibération du 25 juin 1915, de l'office départemental du placement et de la statistique du travail. Sur le rapport adopté à l'unanimité qu'il a présenté avec son ami Émile Deslandres, conseiller municipal de Paris, cet office pose les bases d'une organisation rationnelle du marché du travail et d'un régime d'indemnisation des chômeurs[58]. Henri Sellier est enfin, parmi les élus du conseil général, le principal artisan de la fondation en juillet 1918 d'un « instrument de prophylaxie » contre les « maladies sociales »[59] : l'office public d'hygiène sociale et de préservation de la tuberculose du département de la Seine, fondée deux ans après l'adoption de la loi du 15 avril 1916, dite loi Léon Bourgeois, Paul Strauss et Eugène Siegfried sur les dispensaires d'hygiène sociale.

AU CŒUR D'UNE NEBULEUSE D'ASSOCIATIONS ET DE SERVICES PUBLICS

La rupture de l'Union sacrée en 1917 et la victoire de la SFIO aux municipales de 1919 – 24 communes de la Seine-banlieue sur 78 sont conquises par des maires socialistes ou apparentés – signent la radicalisation des expressions politiques accentuée par la fondation, en décembre 1920, de la Section française de l'Internationale communiste (SFIC) à laquelle Sellier, le nouveau maire de Suresnes, adhère, entraînant dans son sillage 20 de ses camarades élus comme lui premiers magistrats de villes de banlieue. Ce nouveau rapport de force met à l'épreuve la posture d'édile consensuel, que s'est donnée Henri Sellier, sans pour autant la remettre en cause. Ce dernier est toujours considéré comme « l'apôtre de la réforme » du département de la Seine[60]. Si en décembre 1919 les socialistes – près du tiers de la représentation départementale – ont été exclus du bureau du conseil général, qualifié de « réactionnaire », Sellier est, lui, réélu au poste convoité de rapporteur du budget qu'il occupe depuis 1916. Il est maintenu à la direction des offices départementaux et ses vœux sont souvent adoptés à l'unanimité[61]. Le climat politique de plus en plus tendu des années 1920 renforce même sa position d'homme de médiation. Sa notice biographique publiée dans *Nos édiles* alors qu'il est encore communiste s'en fait l'écho :

« Sans rien dissimuler des doctrines collectivistes, internationalistes et révolutionnaires qui sont celles de son parti, sans rien abdiquer des idées et des espérances qui guident la classe des salariés vers une transformation de l'organisation sociale actuelle, M. Henri Sellier a toujours placé au

---

56 Archives de Puteaux, délibération du conseil municipal du 8 décembre 1913 ; « Au conseil général », *l'Humanité* du 10 juillet 1913, p. 3.

57 Henri Sellier, *La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne*, Paris, Éditions de l'OPHBM du département de la Seine, 1921 ; nous renvoyons dans le présent numéro aux lectures des contributions de Danielle Voldman et Thierry Bonzon.

58 « L'organisation du placement », *l'Humanité* du 24 juin 1915, p. 2.

59 Henri Sellier, « L'office départemental d'hygiène sociale de la Seine », *La Vie Urbaine*, n° 4, 1919, p. 383-391.

60 L'expression est d'André Morizet : « Nos victoires municipales. Vingt-quatre hôtels de ville socialistes en banlieue », *l'Humanité* du 9 décembre 1919, p. 1.

61 *L'Humanité* des 13, 28 et 31 décembre 1919.

premier plan, au-dessus des contingences politiques ou locales, les intérêts administratifs dont il a pris la charge »[62].

Exclu de la SFIC en 1922 pour déviance politique, Henri Sellier dispose d'une solide assise territoriale. Depuis qu'Albert Thomas s'est retiré de la vie politique suburbaine pour investir d'autres scènes de dimension nationale et internationale – il est président du conseil d'administration du Bureau international du travail (1919-1931) –, Sellier a été rejoint par ses fidèles amis, André Morizet et Antonin Poggioli, maires de Boulogne-Billancourt (1919-1942) et du Bourget (1925-1944), qui partagent avec lui, la même volonté de résorber les inégalités qui affectent leur banlieue[63]. Après un bref passage par une petite organisation dissidente, l'Union socialiste-communiste, Sellier rejoint la SFIO en 1924. Durant ces années d'après-guerre, le maire de Suresnes fait d'autant plus l'objet de vives attaques du Parti communiste, qu'il est parvenu à conserver les rênes des associations et des groupes de pression fondés sous son autorité depuis 1910. Dans le monde de la réforme urbaine, Henri Sellier, élu président du conseil général de la Seine en 1927, est devenu incontournable. Il est en effet à l'interface de cinq réseaux qui légitiment sa position et lui permettent d'exercer une influence souvent décisive sur des scènes de représentation interconnectées les unes aux autres, du local à l'international.

Le premier réseau se structure autour de l'amicale des conseillers municipaux socialistes de banlieue, réunie depuis septembre 1915 et reconnue officiellement depuis le 7 janvier 1920 sous le titre fédérateur d'« Union » des municipalités socialistes suburbaines[64]. Sellier en est désigné secrétaire général. Il est aussi le responsable de sa société d'études et de documentation municipale dont la principale mission est de « perfectionner l'éducation administrative des élus »[65]. Après ce banc d'essai, Henri Sellier se consacre à la formation d'une Confédération nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes de France et d'une Fédération nationale des municipalités socialistes, accueillies dans les locaux de l'Union. Secrétaire général ou trésorier des instances édilitaires de la SFIO, le maire de Suresnes participe activement à l'élaboration du programme de son parti aux élections locales de 1925, 1929 et 1935[66].

Le second réseau est affilié à l'Union des maires de la Seine (UMS), la plus influente association départementale d'élus locaux, dont la plupart des adhérents cumulent des responsabilités politiques au titre de leurs mandats de conseiller général, de député, de sénateur et de membre du gouvernement à l'instar de Pierre Laval maire d'Aubervilliers (1923-1944). De 1925 à sa destitution sous le régime de Vichy, Henri Sellier en assure le secrétariat général et

---

62 *Nos édiles 1921, op. cit.,* p. 284.

63 Pascal Guillot, « Grand Paris et aménagement régional dans les années 1920-1930. Un maire et son environnement institutionnel, le cas d'André Morizet », dans Emmanuel Bellanger, Jacques Girault (sous la direction de), *Villes de banlieues…, op. cit.*, p. 31-38.

64 *L'Humanité* des 8 octobre 1915, 24 décembre 1919 et 8 janvier 1920.

65 Archives de Pantin, 937 et 1649, statuts, correspondances, études (1919-1934).

66 Henri Sellier, *Le Parti socialiste et l'action communale,* Paris, La Vie communale, 1925 ; Henri Sellier, *Le socialisme et l'action municipale*, Paris, La Vie communale, 1934 ; Henri Sellier, *Le programme municipal pour les élections de 1935*, Paris, Union des élus municipaux socialistes Parti socialiste (SFIO), s.d.

mène, avec le soutien des secrétaires de mairie, des études approfondies qui participent de l'uniformisation de la pratique administrative municipale et intercommunale[67]. C'est dans cette instance de compromis, où les socialistes ont toujours été minoritaires, que sont scellées des ententes transpartisanes et que se négocient des accords sur les questions les plus sensibles et clivées, comme celle du statut départementalisé des « communaux » qui donne lieu à la création du premier syndicat intercommunal du personnel communal de la banlieue parisienne, dont Sellier assure la présidence à partir de 1939[68]. Ces responsabilités édilitaires sont un tremplin pour son élection au bureau de l'Association des maires de France et au Sénat en 1935.

Le troisième réseau est celui du mouvement des organismes d'HBM cristallisé autour des offices publics et de leur Fédération nationale, présidée depuis sa création en novembre 1921 par Georges Risler, président de la Section d'hygiène urbaine du Musée social et de l'Union des sociétés de crédit immobilier[69]. Au titre de secrétaire général de cette fédération et d'administrateur-délégué du deuxième plus important office de France après celui de Paris – l'office de la Seine a construit plus de 17 000 logements entre 1919 et 1939 – Sellier s'impose dans les négociations avec l'État et ses corps intermédiaires sur le financement public du parc d'HBM, sa planification et sa maîtrise d'ouvrage[70]. Sous son influence, ce réseau fort de près de 300 offices en 1939 se ramifie à d'autres organisations nationales et internationales de promotion de l'habitation et de l'aménagement des villes[71]. La cité-jardins de sa commune de Suresnes réalisée par l'office départemental est, elle, présentée comme l'une des plus belles réalisations de « l'urbanisme moderne » : « une ville moderne de 10 000 habitants » érigée en modèle d'aménagement urbain qui renforce l'influence d'Henri Sellier au sein du Conseil supérieur des habitations à bon marché et des autres organismes officiels en charge du logement HBM qu'il a investis[72].

Le quatrième réseau d'Henri Sellier, qui croise les précédents, est celui des intellectuels et des professionnels de la réforme urbaine, dont le port d'attache gravite à l'origine autour du Musée social. Durant la Grande Guerre, une institution publique départementale élargit le cercle de cette nébuleuse associative : l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines créé par arrêté préfectoral du 15 décembre 1917 et dirigé par Marcel Poëte, secrétaire de la commission du Vieux Paris. Henri Sellier est un de ses membres les plus influents. Sous son ascendant, cet institut, situé 29 rue de Sévigné, devient un foyer d'enseignement et d'émulation intellectuelle. En 1919, s'y rattache l'École des hautes études urbaines (EHEU) dont les cours ont un « triple

---

[67] Archives de Pantin, B. 965 et B. 1931, UMS (1922-1948) ; archives de Saint-Denis, 1887, UMS (1935-1940).

[68] Emmanuel Bellanger, « Personnel communal et épurations ou l'improbable "chasse aux sorcières" », dans Marc Bergère, Jean Le Bihan (sous la direction de), *Fonctionnaires dans la tourmente. Épurations administratives et transitions politiques à l'époque contemporaine*, Genève, L'Équinoxe Georg éditeur, 2009, p. 179-220.

[69] Union sociale de l'habitat, Fédération des offices d'HBM, procès verbaux des séances (1921-1923).

[70] Emmanuel Bellanger, « Les maires et leurs logements sociaux (1910-1960) », *Histoire urbaine*, n° 23, 2008, p. 103-115.

[71] Suzanne Renard, « Le congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes », *La Vie Urbaine,* n° 42, 1937, p. 375-386.

[72] « L'achèvement de la cité jardins de Suresnes, une heureuse réalisation », *Annales des habitations à bon marché et de l'urbanisme moderne* du 20 mai 1932, p. 1

caractère : scientifique, utilitaire et vulgarisateur »[73]. Son promoteur, Henri Sellier est le secrétaire général de son conseil d'administration et le secrétaire de rédaction de sa revue, *La Vie Urbaine,* publiée sous la direction de Louis Bonnier et Marcel Poëte[74]. Le maire de Suresnes retrouve dans le conseil d'administration de cette école, rebaptisée en 1924 Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP)[75], où il enseigne et dirige des thèses, des universitaires, à l'instar d'Albert Demangeon, des réformateurs de renom, dont Georges Risler, des élus de premier rang, comme Louis Dausset, et des hauts fonctionnaires de la préfecture engagés dans les politiques urbaines et sociales du conseil général, comme Édouard Malherbe, directeur général des Travaux, Pierre Cazée, directeur de l'hygiène, du travail et de la prévoyance sociale et Pierre Doumerc, directeur du Plan de l'extension de Paris chargé d'appliquer aux communes du département de la Seine la loi du 14 mars 1919 sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes. La rue Sévigné acquiert une résonance internationale dès 1919, lorsqu'elle accueille dans ses murs la section française de l'Union internationale des villes (UIV), créée sous l'autorité de Louis Dausset et d'Henri Sellier, désigné secrétaire général de cette Union des villes de France. « Ses réseaux […] se confondent avec ceux de la préfecture de la Seine et de ses assemblées »[76] ; ils confortent la position de Sellier qui, au sein de l'UIV, se pose en spécialiste de l'organisation politique, administrative et financière des « grandes agglomérations » européennes[77].

Le dernier réseau est celui des commissions administratives et techniques du conseil général, des bureaux des syndicats intercommunaux, des conseils d'administration des établissements publics et des comités consultatifs nationaux : des dizaines d'instances de négociation où le maire de Suresnes tire l'origine de son influence, l'entretient et la préserve jusqu'à sa déchéance politique en 1941. Henri Sellier y fidélise ses relations, devenues souvent amicales, avec des élus de toutes cultures politiques, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs, des hommes d'art et des médecins-hygiénistes, comme Robert-Henri Hazemann, son conseiller technique, qu'il le suivra au ministère de la Santé en 1936[78]. Ce régime de commissions, qui fonctionne le plus souvent à huis clos, sans publicité, offre un cadre propice au compromis. Henri Sellier apporte sa contribution, souvent déterminante, aux travaux de plusieurs d'entre-elles, de la commission pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, départementalisée en 1934, à celle de l'octroi, intercommunalisée sur son initiative à partir de 1937[79]. Il soutient également avec succès la fusion, au début des années 1930, des services administratifs des quatre plus importants syndicats intercommunaux de banlieue du gaz, des

---

[73] *Nos édiles 1921*, *op. cit.,* p. 464.

[74] Lire dans le présent numéro la contribution de Laurent Coudroy de Lille.

[75] Grégory Busquet, Claire Carriou, « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (1919-1971) », *Espaces et sociétés*, n° 130, 2007, p. 57-70 ; Gérard Chevalier, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université. La création de l'Institut d'Urbanisme (1921-1924) », *Genèses*, n° 39, 2000, p. 98-120.

[76] Renaud Payre, *Une science communale ? Réseaux réformateurs et municipalité providence*, Paris, CNRS éditions, 2007, p. 103.

[77] Henri Sellier, « Les grandes agglomérations », *Les sciences administratives, revue de l'UIV,* n° 3-4, 1925, p. 29-30.

[78] Robert-Henri Hazemann, Henri Sellier, *La Santé publique et la collectivité*, Paris, Imprimerie Maretheux et Pactat, s.d. (1937).

[79] Léon Pichonnat, *L'octroi de la région parisienne, recherches sur son développement, sa suppression ou son maintien*, thèse de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, 1943.

pompes funèbres, de l'eau et de l'électricité, présidés par Théodore Tissier jusqu'en 1935 et coanimés par le secrétaire général de l'UMS, Henri Sellier[80].

Ce régime de collaboration transpartisan est efficace : Henri Sellier, qui associe son nom aux réalisations d'HBM suburbaines, est aussi à l'origine, entre 1918 et 1939, de la fondation de 29 dispensaires départementaux d'hygiène sociale et de sept écoles de plein air ouverts en Seine banlieue[81]. Certaines instances politico-administratives restent cependant des coquilles vides sans levier d'action, à l'instar du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne, présidé par André Morizet à partir de 1936, dont Sellier assure une fois encore le secrétariat général[82] ; mais d'autres, en revanche, comme l'École nationale d'administration municipale, fondée en 1922, jouent un rôle essentiel dans la professionnalisation, la rationalisation et la modernisation du service public local[83]. Rattachée à l'EHEU, financée par le conseil général et parrainée par le ministère de l'Intérieur, cette école dont les enseignants sont des hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine, formera trois générations de secrétaires généraux des mairies du plus grand Paris.

De l'Union sacrée, période charnière de décrispation politique, d'émulation administrative et de renforcement de l'action des collectivités locales, à la fin des années 1930, Henri Sellier s'est imposé sur plusieurs chantiers de salubrité urbaine et d'organisation administrative du Grand Paris. Salué par le corps préfectoral, avec lequel il entretient aussi des rapports tendus, Sellier fait figure d'iconoclaste dans sa propre famille politique lorsqu'il défend le maintien de l'octroi dans les villes socialistes tant que cet impôt n'est pas départementalisé ou lorsqu'il milite pour la prééminence absolue du conseil général sur le conseil municipal de Paris, qu'il souhaite voir supprimer. Élu bâtisseur, pragmatique et fin négociateur, il s'appuie sur les ressources que lui offrent les institutions qu'il investit et tire sa force de ses dispositions à composer avec des élus de formations politiques rivales, dont la plus prépondérante en banlieue est communiste à partir de 1935. Son action est ainsi associée à celle de Louis Dausset, Jean Raymond-Laurent ou François Latour, pour ne citer que ceux, classés à droite de l'échiquier politique, dont les écrits ont dévoilé des prises de positions publiques en faveur de la départementalisation des politiques locales[84]. Elle est aussi associée à celle de Georges Marrane, maire d'Ivry (1925-1965) et premier président communiste du conseil général de la Seine en 1936, qui inscrira, après-guerre, son action dans la continuité de cette figure internationale de la réforme urbaine, en dirigeant la section française de l'UIV et en s'engageant comme lui dans la défense du logement social.

---

80 Archives du Sipperec, registre des délibérations du comité d'administration (1930-1934).
81 *Le Conseil municipal, 1935-1941*, Paris, Publication du journal municipal *La Cité*, s.d. (1939), p. 871-878.
82 André Morizet, Henri Sellier, *La réorganisation administrative de la région parisienne*, Paris, CSAORP, s.d. (1936).
83 Emmanuel Bellanger, « L'École nationale d'administration municipale : des "sans-grade" devenus secrétaires généraux », *Politix*, n° 53, 2001, p. 145-171.
84 François Latour, *Le "Plus grand Paris" : problème national*, Paris, Imprimerie municipale, 1928 ; Jean Raymond-Laurent, *Vers le Plus Grand Paris*, Paris, Librairie des Juris-classeurs, 1931.

Figure 1 : Dessin du monument dédié à Henri Sellier inauguré devant l'hôtel de ville de Suresnes au début des années 1960. Sur la sculpture est gravée la mention : « Henri Sellier, urbaniste et sociologue, maire de Suresnes, il consacra sa vie à l'élévation de la condition humaine ». Création de Maurice Saulo, 1962.

Source : Archives du syndicat intercommunal de la banlieue parisienne pour l'électricité (Sipperec), E/12/1/1.

Homme lige de l'Union des élus locaux socialistes, Henri Sellier a construit son assise politique originelle dans sa filiation au socialisme et au réformisme municipal. Cette filiation s'est traduite en acte dans toutes les négociations qu'il a conduites sur le statut du personnel communal et des personnels des grandes compagnies concessionnaires de service public[85]. Socialiste engagé, il fut pourtant tenu en retrait de la direction de son parti, élu parlementaire sur le tard en 1935 et ministre qu'une seule année de 1936 à 1937. Mais cette mise à distance politique a laissé à Henri Sellier l'opportunité d'investir d'autres scènes locales et internationales. Son sens du compromis éprouvé dans la gestion du plus grand Paris lui a permis de donner forme à sa vision, même inachevée, d'une agglomération plus solidaire qu'il souhaitait voir substituée à « la cellule communale étroite »[86]. La « réogranisation administrative » de l'aggomération parisienne est au cœur de sa réflexion et de son action. Depuis son entrée au conseil général de la Seine, il est un infatigable partisan de la constitution d'une « ville unique » entre Paris et sa banlieue, « dont les besoins économiques et sociaux sont solidaires et dont les services ne peuvent qu'être communs »[87].

S'il n'est pas le seul promoteur d'un « grand Paris bienfaiteur »[88], « Henri Sellier symbolise, sans doute mieux que tout autre, selon Susanna Magri et Christian Topalov, la synthèse qui s'opère, dans une pensée pragmatique, entre les différentes questions urbaines qui étaient auparavant envisagées séparément »[89]. Cette synthèse s'est nourrie durant toute sa vie d'une passion pour la ville qu'il exprimera ardemment en juin 1940 en défendant, dans le contexte exceptionnel de l'exode et de l'occupation, l'avènement d'une « dictature municipale », incarnée par une collégialité d'élus restés fidèles à leur mission[90]. Démis de ses fonctions de maire en 1941, meurtri par cette décision, Henri Sellier s'éteint le 23 novembre 1943[91]. Présent dans la mémoire des élus de la SFIO et des édiles du département de la Seine jusqu'au début des années 1960[92],

---

85 Henri Sellier, *Les municipalités et le personnel communal*, Paris, Société d'études et de documentation municipale, 1921.
86 Henri Sellier, « L'urbanisme et l'organisation administrative », *Urbanisme*, n° 92, 1943, p 145.
87 *Ibid.*
88 Emmanuel Bellanger, *« Le Grand Paris bienfaiteur et les dynamiques de coopérations Paris-banlieues sous la Troisième République »,* dans Florence Bourillon, Annie Fourcaut (sous la direction de)*, Agrandir Paris…, op. cit.*, p. 289-308.
89 Suzanna Magri, Christian Topalov, « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur, 1905-1925 », *Revue française de sociologie*, n° 28, 1987, p. 430.
90 Archives de Suresnes, délibération du conseil municipal du 14 juin 1940.
91 Renaud Payre, « Une République des communes. Henri Sellier et la réforme municipale en avril 1942 », *Genèses*, n° 41, 2000, p. 143-156.
92 Fédération nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes, *Élections municipales 1959, programme du Parti socialiste SFIO*, Arras, Société d'éditions du Pas-de-Calais, 1959, p. 3 ; « Débats relatifs à la réforme administrative de la région parisienne et à la défense des libertés locales », *BMO du département de la Seine* du 25 novembre 1963.

son nom s'est effacé peu à peu de l'imaginaire collectif du Grand Paris, avec la suppression de ce département capitale et de ses offices publics.